

AEROCLUB BASQUE
3 allée des Aéroclubs
64600 - ANGLET

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Samedi 02 Mars 2013

Présents :

- CURUTCHET Bernard, excusé à partir de 12H00,
- DARTAGUIETTE Gaby, excusé à partir de 11H35,
- DREYFUSS Christian (Trésorier),
- DUPONT Alain (Chef Pilote),
- GOALARD Alain (Président d'Honneur sans voix délibérative), excusé de 9H00 à 9H40,
- NOUAILLE Jean-Philippe (Secrétaire-Général),
- PAKHOMOFF Serge (Vice Président),
- SAINTE CLUQUE Michel,
- VAN WIJK Jan (Président).

Absents représentés :

- BOULET Jean-Marie, représenté par Jan VAN WIJK,
- HERIPRET Séverine, représentée par Alain DUPONT,
- LANOE Christophe, représenté par Jean-Philippe NOUAILLE,
- RIGOLET Christophe, représenté par Jan VAN WIJK.

Absents non-représentés :

- CECCATO Louis,
- COUPRIE Fabrice.

Le président ouvre la séance à 9h00.

I - Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06 octobre 2012 :

Le Président rappelle que le procès-verbal du conseil d'administration du 06 octobre 2012 a déjà été relu par Jan VAN WIJK (Président), Serge PAKHOMOFF (Vice Président), Jean-Philippe NOUAILLE (Secrétaire-Général), Christian DREYFUSS (Trésorier) et Alain DUPONT (Chef Pilote), puis adressé par courrier électronique à chaque administrateur pour approbation.

Le Conseil d'Administration dispense donc d'une relecture ce jour et approuve à l'unanimité la rédaction de ce procès-verbal.

II - 85 ans de l'Aéroclub :

Le Président rappelle que les 85 ans de notre aéroclub ont été fêtés le Samedi 19 Janvier 2013 à l'occasion de la « soirée des vœux 2013 » et il précise qu'une quarantaine de membres étaient présents.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de cette information.

III - Mise en place du logiciel AEROGEST :

Le Président rappelle que le logiciel est entré en service le 1^{er} janvier 2013 et qu'il ne présente pour le moment aucune difficulté autre que celle classique de l'adaptation du début. Par ailleurs, compte tenu du temps nécessaire pour la saisie des vols au retour (un peu plus longue que sur OPENFLYERS) et puisqu'un seul ordinateur n'avait été envisagé pour cette opération (au titre de la sécurité informatique, mais aussi conformément aux conseils d'AEROGEST et d'autres aéroclubs équipés de ce programme, alors qu'OPENFLYERS en possédait deux), certains administrateurs craignent un certain embouteillage lors de la saisie des vols retardant ainsi le départ du pilote suivant. Ils souhaitent donc qu'un nouveau poste informatique soit mis en service à cet effet, si possible avant l'affluence de l'été. Mais se pose le problème de l'emplacement de ce nouveau poste : dans la pièce de saisie des vols, mais celle-ci est déjà bien garnie / dans la salle de briefing, mais la saisie des vols entraînera des nuisances lors des briefings ou lors des cours du B.I.A. / dans le salon de l'aéroclub, mais au risque d'être dérangé puisque cette pièce est initialement réservée à la détente. Cet emplacement reste donc à étudier.

Certains administrateurs proposent alors que cet ordinateur soit également équipé d'une imprimante afin de servir à la préparation des vols (impression des cartes météo, METAR, TAF et NOTAM).

Puis Gaby DARTAGUIETTE demande qu'un nouveau poste réservé aux briefings-instructeurs soit disponible (au minimum pose d'un grand tableau blanc).

A toutes fins utiles, Jean-Philippe NOUAILLE rappelle que le hangar dispose de la future pièce réservée au simulateur de vol, non encore exploitée et qui pourrait servir temporairement à ces postes d'appoint.

Puis Alain DUPONT et Jean-Philippe NOUAILLE signalent que nous pourrions aussi envisager un agrandissement de notre club-house (rajout d'un élément pré-fabriquée par emprise sur les espaces verts). Ceci permettrait par exemple de créer deux nouveaux espaces pour la préparation des vols et/ou les briefings instructeurs.

En conséquence, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et demande qu'une réflexion soit engagée sur toutes les possibilités (création d'un poste de saisie supplémentaire, création d'un poste briefings-instructeurs supplémentaire, agrandissement éventuel du club-house).

IV - Expérience récente sur le ROBIN DR500 F-HDPT :

Le Président rappelle que notre ROBIN DR500 a subi en fin d'année 2012 un (ou plusieurs) atterrissage(s) dur(s) ayant nécessité son immobilisation pendant plusieurs semaines pour réparation (coût env. 17.000 €). Il précise que cette dernière a été majoritairement prise en charge par notre assureur mais que 1.500 Euros sont tout de même demeurés à la charge de notre association.

Au titre de la sécurité des vols, il rappelle qu'une note a été adressée à cette occasion à tous nos pilotes en vue de leur rappeler l'intérêt de déclarer de tels atterrissages (ou autres événements).

Et il propose donc que tout vol sur cet appareil nécessite désormais une expérience récente spécifique de moins de 62 jours (2 mois).

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité tant la note adressée à tous nos membres que la mise en place de l'expérience récente.

V - Machine à boissons fraîches :

Le Président signale que la machine à boissons fraîches est à nouveau en panne (le compresseur ne crée plus de froid) et rappelle que son monnayeur connaît parfois des ratés.

Il propose donc qu'une nouvelle réparation bénévole soit tentée mais que parallèlement une étude pour son remplacement soit lancée (soit rachat d'un nouveau modèle neuf ou d'occasion, soit dépôt-gestion par un prestataire de services comme pour la machine à boissons chaudes).

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité la commande d'une nouvelle réparation bénévole et l'étude de son remplacement.

VI - Manifestation pour l'Association des « Enfants de la Lune » :

Le Président expose que le Bureau a décidé de mettre en place une nouvelle action sociale : des baptêmes en vol de nuit pour quelques « Enfants de la Lune » (enfants souffrant d'une maladie génétique ne leur permettant pas de s'exposer au soleil). Après qu'un contact ait été initialement pris avec l'Association nationale des « Enfants de la Lune », celle-ci a signalé qu'une association (constituée d'élèves de l'Ecole des Mines de Douai) était en charge d'organiser un week-end en France pour certains de ces enfants, autour d'une activité principale qui pourrait être cette année la découverte du vol.

Ainsi, nos trois avions ROBIN ont été réservés pour la soirée du samedi 23 mars 2013 afin d'effectuer de tels baptêmes de l'air, en vol de nuit.

Concernant l'aspect social, le Président propose (après accord unanime du Bureau de notre Aéroclub) que ces vols soient facturés moitié-tarif à cette association.

Enfin, concernant la communication, Alain GOALARD est chargé de prendre contact avec les élèves de l'Ecole des Mines de Douai pour voir quels médias locaux peuvent être contactés par lui, en sus de ceux déjà qui seront déjà convoqués par ces élèves.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité l'organisation de cette manifestation et notamment la tarification à moitié prix.

VII - Paiement des vols :

1°) Le Président rappelle que lors de la mise en place du nouveau logiciel AEROGEST, il a été envisagé la possibilité de mettre en place un paiement en ligne (par internet) des vols.

Mais il précise qu'après étude de faisabilité, cette option est particulièrement coûteuse pour une association comme la notre : de l'ordre de 40 à 50 € par mois rien que pour l'abonnement (et pourcentage sur facturations en sus).

Christian DREYFUSS rappelle que cela peut être aisément palié au moyen du paiement par virement interbancaire (gratuit), déjà utilisé par certains membres.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et renonce pour l'instant à souscrire au paiement en ligne.

2°) Par ailleurs, Christian DREYFUSS rappelle que lors du conseil d'administration du 8 septembre 2012 (point VI - 2°), il a été convenu de réduire progressivement à zéro les comptes-pilotes débiteurs.

Dans cette perspective, il rappelle que la tolérance a été peu à peu réduite à 100 € depuis ce conseil d'administration du 8 septembre 2012 et il demande de la réduire encore à 50 € à compter de ce jour, puis enfin jusqu'à 0 € dans les prochaines semaines et ce afin que tout membre débiteur ait eu le temps de régulariser sa situation.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité cette évolution.

VIII - Installation du réseau informatique :

Le Président signale que l'installation du serveur informatique est sur le point d'être achevée (retard pris en raison de pannes d'appareils neufs sous garantie !).

Il précise qu'en l'absence (à l'étranger, pour raisons professionnelles) de Fabrice COUPRIE, notre webmaster, c'est Thomas YRIARTE qui assure la permanence technique.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations.

IX - Déplacement de l'Aéroclub :

Le Président rappelle que lors du conseil d'administration du 6 octobre 2012 (voir point VII - 8°), il a été envisagé un éventuel déplacement de notre aéroclub vers l'Est sur l'aéroport de Biarritz-Parme (après le grand hangar DASSAULT).

Il précise que ce projet a été remis à la Direction de l'aéroport, qui a dit que ce projet méritait d'être effectivement étudié mais qui n'a pas donné de suite jusqu'à présent.

Par ailleurs, le tout nouveau responsable du contrôle aérien de Biarritz-Parme s'est officiellement déclaré tout-à-fait favorable à ce déplacement.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations.

X - Protection du hangar contre le vol :

Le Président rappelle que notre aéroclub a malheureusement connu certains vols ces derniers mois (papiers et clefs du Renault KANGOO, hélices usagées, carburant à plusieurs reprises), tous commis dans notre hangar. Il précise que deux dépôts de plaintes ont été effectués, ayant donné lieu à enquêtes de la B.G.T.A. - Brigade de Gendarmerie du Transport Aérien, mais n'ayant pas pour le moment permis de retrouver les coupables.

Et le Président précise n'avoir pu donner d'informations plus tôt sur demande expresse de ladite B.G.T.A.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et regrette ces agissements.

XI - Dossiers de subventions :

Le Président laisse la parole à Jean-Philippe NOUAÏLLE qui précise qu'avec l'aide de Christian DREYFUSS et d'Alain DUPONT, douze dossiers de demande de subvention ont été déposés à ce jour auprès des Mairies de BIARRITZ, CAMBO LES BAINS, HASPARREN, du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Agglomération Côte Basque Adour, du Crédit Mutuel, de la F.F.A. - Fédération Française

Aéronautique (niveau national puis niveau Comité Régional Aquitaine puis niveau départemental par l'antenne locale du Centre National du Développement du Sport) et de la F.F.P.L.U.M. (niveau national et niveau Comité Régional Aquitaine).

Et il précise qu'il restera à adresser semblables demandes auprès des Mairies d'ANGLET, BAYONNE et SAINT JEAN DE LUZ, à l'automne (compte tenu de leurs calendriers respectifs).

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations.

XII - Assemblée Générale Ordinaire 2013 et démission de Pierre LAPEYRADE :

1°) A la lecture de nos statuts, le Président rappelle que notre assemblée générale ordinaire annuelle doit être prochainement organisée et il propose à cet effet la date du Samedi 23 Mars 2013 à 15H00, dans les locaux de l'aéroclub.

2°) Le Président rappelle le mail tout récemment adressé au conseil d'administration par Pierre LAPEYRADE, administrateur, signalant sa démission en raison de son déménagement sur Paris pour suivre ses études.

A la suite de quoi, compte-tenu de la proximité de notre assemblée générale, le Président propose de ne pas remplacer cet administrateur par simple cooptation du conseil d'administration, telle qu'envisagée par l'article 8 de nos statuts (voir rappel ci-après à ce propos), mais de procéder à un vote de tous les membres-électeurs de notre association.

Serge PAKHOMOFF soutient cette proposition qui démontrera une nouvelle fois le souci de transparence de l'actuel Conseil d'Administration.

3°) Parallèlement, le Président rappelle que suite à la démission il y a plusieurs mois de Jean-François BARRE de son poste d'administrateur, le Conseil d'Administration a décidé le 6 octobre 2012 (voir point III du procès-verbal de ce C.A.) de coopter Fabrice COUPRIE à ce poste d'administrateur et ce conformément à l'article 8 de nos statuts.

Le Président rappelle ainsi que cette nomination provisoire reste soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale et que ce nouvel administrateur, ainsi élu, ne le sera que pour le temps d'exercice restant normalement à accomplir par l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2014 (après son élection en 2011 pour un mandat de trois ans).

4°) En conséquence de quoi, le Président propose l'ordre du jour suivant pour cette Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2013 : Rapport Moral de l'exercice 2012 / Rapport Financier de l'exercice 2012 / Quitus au Conseil d'Administration pour l'exercice 2012 / Budget Prévisionnel 2013 / Questions Diverses / Election des Candidats au Conseil d'Administration (2 candidats sortants).

Après discussion, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la tenue de notre Assemblée Générale Ordinaire à la date proposée ci-dessus et approuve également à l'unanimité cet ordre du jour.

XIII - Questions diverses :

1°) Remplacement des portes du hangar :

Le Président signale que les aéroclubs DASSAULT et TURBOMECA voisins, avec qui nous partageons le hangar à avions, ont fait établir des devis (de 7.000 € à 12.000 €) pour la réfection des portes de ce hangar (qui sortent souvent de leurs rails

usés voire devenus inexistantes à cause de la rouille).

A cet effet, Jean-Philippe NOUAILLE rappelle que conformément à la Convention D'occupation Temporaire qui lie chacun de nos aéroclubs avec le Syndicat Mixte de l'Aéroport du B.A.B., ce hangar ne nous appartient plus (pour être tombé dans le domaine public depuis quelques années) et que nous ne sommes désormais plus chargés que d'assurer son entretien locatif. De sorte que la réfection de ces portes devrait normalement être intégralement prise en charge par le Syndicat Mixte (toujours soucieux de limiter ses dépenses...). Aussi, le Président et Jean-Philippe NOUAILLE proposent qu'une réunion se tienne prochainement entre les trois aéroclubs concernés en vue d'adresser un courrier adéquat au Syndicat Mixte.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité tant la tenue de cette réunion que la demande par courrier à adresser au Syndicat Mixte.

2°) Classement IFR du ROBIN DR500 :

Le Président signale que le classement I.F.R. de notre ROBIN DR500 F.HDPT a été officiellement reconduit, après visite technique réglementaire.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de cette information.

3°) Panne du TECNAM F-HCYL :

Le Président signale que notre TECNAM F-HCYL a connu une perte de puissance puis un arrêt-moteur et rallumage en vol, lors d'un récent convoyage entre NOGARO et BIARRITZ, ayant nécessité son déroutement sur NOGARO.

Après recherche des causes de cette panne, il est apparu que de l'eau a vraisemblablement été présente dans ses réservoirs ainsi que des poussières dans son carburateur, sans que toutefois l'origine de ces dernières n'ait pu être déterminée (pollution chez TOTAL ? pollution de la cuve sur le parking ? autre ?).

Serge PAKHOMOFF rappelle une nouvelle fois l'intérêt de procéder à la purge des réservoirs avant chaque vol (pourtant réalisée le jour de la panne) et de secouer l'avion en cas de découverte d'eau dans ses réservoirs structuraux afin de purger l'eau présente entre leurs cloisons.

Gaby DARTAGUIETTE souligne que les bouchons de réservoirs des TECNAM ne sont malheureusement pas étanches. De sorte que de l'humidité sur les ailes (lorsque « hangaré ») et *a fortiori* de la pluie, peuvent pénétrer dans les réservoirs.

Parallèlement, Serge PAKHOMOFF et Gaby DARTAGUIETTE préconisent de mettre en place un suivi encore plus rigoureux de la cuve à essence (qui nous appartient) présente sur le parking Sud de l'Aéroport de Biarritz-Parme et d'utiliser désormais des entonnoirs à eau (déjà commandés) lors de l'avitaillement de nos TECNAM.

D'autre part, le Président signale que le carburant utilisé sur nos TECNAM (SP98) contiendrait de l'Ethanol, réputé malsain pour certains éléments de nos moteurs-avions. Alain DUPONT signale que l'Unité d'Entretien est effectivement au courant et qu'elle agit en conséquence lors des révisions.

Après discussion, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la mise en place d'un suivi encore plus rigoureux de notre cuve à essence présente sur le parking Sud de l'Aéroport de BIARRITZ et approuve à l'unanimité également l'utilisation d'entonnoirs à eau.

4°) Surcharge d'un ULM FK9 :

Le Président signale qu'à la suite d'une enquête menée sur un ULM FK9 d'un autre aéroclub, suite à un léger accident, il a été constaté que cet appareil était en surcharge de 7kg. De sorte que son assureur a tout simplement refusé de prendre en charge le coût de ses réparations.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de cette information.

5°) Disparition du Manuel d'Utilisation du GPS du ROBIN DR500 :

Serge PAKHOMOFF signale et regrette que le Manuel d'Utilisation du GPS présent dans le ROBIN DR500 F-HDPT ait disparu. Il demande donc que le pilote qui l'a emprunté pour son usage personnel le rende dans les meilleurs délais puisque ce type de manuels doit toujours rester présent dans l'avion concerné.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de cette information et demande à son tour au pilote concerné de restituer au plus tôt ce manuel.

6°) Démarche commerciale de DIAMOND-France :

Le Président signale avoir reçu de DIAMOND-France, de la documentation commerciale sur ses avions.

A ce titre, Gaby DARTAGUIETTE signale que le seul appareil de leur gamme qui pourrait éventuellement nous convenir est le DA20 (à pas variable et à aile basse) mais dont l'envergure ne nous permettrait pas de le parquer facilement dans notre hangar.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations.

7°) Résultats comptables 2012 :

Christian DREYFUSS fait une présentation des premiers résultats comptables de l'année 2012, dans l'attente d'être validés par notre expert comptable habituel, M. LAZCANOTEGUI. Il en résulte 315.087 € de recettes pour 3.159 vols ayant donné lieu à 2.358 heures de vols (dont 1.176 en instruction, en hausse de 5 heures) soit en hausse de 105 heures par rapport à l'exercice 2011.

De sorte qu'après déduction des amortissements comptables (en cours de validation comme dit ci-dessus), l'exercice comptable 2012 pourrait présenter un résultat net créditeur, alors qu'il était déficitaire en 2011.

Au 31 décembre 2012, notre trésorerie était ainsi de 151.759 € sachant qu'il a toujours été préconisé par nos « anciens » de conserver 80.000 € / 90.000 € afin de pouvoir faire front à toute dépense exceptionnelle (soit le coût de « deux moteurs d'avance » et un peu plus si possible).

Puis il précise qu'au 31 décembre 2012, notre aéroclub restait débiteur de 53.197 € au titre des derniers prêts souscrits pour l'achat de notre ULM FK9 et de notre ROBIN DR500.

Enfin, au regard de ces éléments, Christian DREYFUSS signale qu'il sera en mesure de présenter un budget prévisionnel pour l'exercice 2013 lors de notre Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars prochain.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations.

8°) Evolution du prix de l'heure de vol de nos appareils :

Christian DREYFUSS signale avoir reçu cette semaine les derniers tarifs de notre essencier TOTAL : revus à la hausse. De sorte que la marge de 0,30 € souhaitée sur le litre de carburant a fondu aujourd'hui à 0,06 € sur nos ROBIN. Aussi, il propose de réfléchir prochainement à une hausse de 2,5 € à 5 € de l'heure de vol facturée à nos membres.

Toutefois, Alain DUPONT fait remarquer que les premiers chiffres d'AEROGEST permettent de constater une consommation spécifique en baisse d'environ 10 % par rapport aux calculs actuellement en vigueur de l'heure de vol. Toutefois, il concède que ce logiciel n'est que très récent, de même que l'usage des horamètres-tachy, de sorte que ces chiffres demandent à être confirmés à l'avenir avant de revoir éventuellement à la baisse la prise en compte des consommations de nos appareils dans le coût de l'heure de vol.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations mais refuse à la majorité d'augmenter le tarif de nos appareils avant la prochaine assemblée générale du 23 mars 2013.

En revanche, le Conseil d'Administration demande au Bureau de l'Aéroclub de profiter de cette réunion annuelle pour prévenir les membres d'une très probable augmentation de nos tarifs dans les mois à venir.

9°) Tarif promotionnel du ROBIN DR500 :

Christian DREYFUSS rappelle que notre ROBIN DR500 F-HDPT bénéficie depuis plusieurs mois maintenant d'un tarif promotionnel (réduction de 13 € de son heure de vol) destiné à le faire voler beaucoup plus. Ce qui a été le cas en 2012 avec une hausse de 24 heures de vols sur cet appareil, malgré une immobilisation de fin novembre à mi-février suite à ses atterrissages durs (voir point IV ci-dessus).

Christian DREYFUSS en profite pour faire remarquer que le fait d'avoir enfin un exercice comptable excédentaire (notamment par la hausse raisonnée de nos tarifs), nous permet de telles promotions exceptionnelles.

Aussi, compte tenu de cette absence prolongée de notre flotte, le Président et Jean-Philippe NOUAILLE proposent de reconduire cette promotion un semestre de plus.

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité la reconduction de cette promotion jusqu'au 30 septembre 2013.

10°) Cautionnement des cartes magnétiques d'accès au club :

Christian DREYFUSS rappelle que chaque membre détient, au moyen d'une caution de 16 € déposée à l'origine, une carte magnétique pour accéder à notre clubhouse. Et il expose que le montant de ces cautions ne se justifie plus au regard de la vétusté de ces cartes et surtout puisque cela représente aujourd'hui une certaine somme en attente d'être toujours remboursée par le club aux membres (ce qui n'a pas toujours été fait en pratique lors du départ des membres).

De sorte que plutôt que de faire apparaître chaque année ce poste comptable, Christian DREYFUSS préconise que ces cartes deviennent la propriété à part entière de chaque membre et leur soient donc facturées 16 € (au moyen d'une simple écriture comptable puisque la somme est déjà en la possession du club, qui n'aura donc pas à effectuer d'appel pécuniaire à ce titre à ses membres).

Après discussion, le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité la conversion de chacune de ces cautions en une facturation auprès de chaque membre (au tarif identique de 16 €).

11°) Projet AERO-DIAGNOSTIC :

Serge PAKHOMOFF signale s'être intéressé au logiciel AERO-DIAGNOSTIC proposé par la F.F.A. - Fédération Française Aéronautique. En effet, celui-ci permet gratuitement à chaque aéroclub, sous formes de questions sur différents thèmes, de s'auto-évaluer régulièrement par rapport à la moyenne des autres aéroclubs.

Il précise que son usage est seulement interne, sans aucune transmission ultérieure à la F.F.A. et il fait en outre remarquer que ce logiciel sera particulièrement utile lors de la très prochaine transformation des aéroclubs en A.T.O. (future réglementation européenne qui exigera la mise en place d'un Manuel d'Exploitation de chaque aéroclub).

Il signale ainsi avoir lui-même expérimenté ce logiciel à titre personnel, y avoir trouvé bon nombre d'avantages et il préconise donc qu'une réflexion soit lancée pour intégrer cet outil à notre aéroclub (mise en place d'un comité restreint chargé de répondre objectivement aux questions du logiciel et réflexion par ces mêmes personnes aux éventuelles actions correctives à mener).

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et charge à l'unanimité le Bureau de l'Aéroclub de réfléchir à ce projet.

12°) Nouvelle Annexe Millésimée 2013-1 :

Jean-Philippe NOUAILLE propose la réactualisation annuelle de l'Annexe Millésimée pour l'année 2013.

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité cette nouvelle rédaction.

13°) Nouvel organigramme de l'Aéroclub :

Jean-Philippe NOUAILLE propose la réactualisation de l'organigramme de l'Aéroclub suite à la nomination de Christophe LANOE en tant que nouveau membre de la cellule « Adjoints Techniques Avions ».

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité cette nomination et ainsi ce nouvel organigramme.

14°) Publicité annuelle du B.I.A. :

Alain GOALARD demande comme chaque année l'autorisation de convoquer la presse locale afin de mettre en lumière le B.I.A. - Brevet d'Initiation Aéronautique dispensé dans notre aéroclub.

A ce propos, Jean-Philippe NOUAILLE en profite pour demander que la promotion de cette année soit plus respectueuse du bien commun (voir dégradations commises sur la grande table de la salle de briefing).

Le Conseil d'Administration prend bonne note de ces informations et approuve à l'unanimité la venue de la presse pour promouvoir notre B.I.A.

Aucun autre sujet n'étant abordé par les administrateurs présents, le Président lève la séance à 12h15.

Le Président
Jan Van WIJK

Le Secrétaire-Général
Jean-Philippe NOUAILLE